

Travaux, domaines et environnement

ORGANISATION DU SERVICE

Cette année 2008 a fait l'objet d'une démarche de réflexion sur l'organisation du service en vue de développer les synergies possibles et d'améliorer le rapport coûts/prestations.

Ainsi pour l'opérationnel, les deux sections travaux-voirie et espaces verts ont donné naissance à une seule équipe voirie et espaces verts (VEV) avec une simplification et une clarification du commandement par un seul contremaître au lieu de deux. Cette nouvelle section comporte 19 collaborateurs affectés à l'ensemble des tâches d'entretien courant du service.

Le personnel du service est composé de 24 collaborateurs:

- 1 chef de service

Employés du centre technique communal:

- 1 dessinateur-technicien (dès septembre 2008)
- 1 secrétaire
- 1 collaborateur administratif technique.

Employés de la section voirie et espaces verts (VEV):

- 1 contremaître
- 2 chefs d'équipe
- 14 ouvriers, dont 1 responsable de dépôt
- 2 apprentis.

En outre, le responsable technique du district de l'aménagement du territoire, urbanisme et des transports est sous la direction administrative du service des travaux.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes:

Bureau technique

- Etude et réalisation de nouveaux aménagements routiers, de réfection de routes, d'installations sportives.
- Etude des projets de travaux d'entretien de génie civil du domaine public.

- Etude des réfections des infrastructures routières, trottoirs et cheminements piétons.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Etude de l'extension et de l'entretien de l'éclairage public.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Etude des demandes d'abattage d'arbres.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Gestion des manifestations.
- Etude et gestion des projets liés à l'environnement.
- Mise en œuvre de la politique d'entretien du domaine public, ainsi que des objets qui lui sont liés.
- Gestion administrative du service: secrétariat et finances.
- Gestion des problèmes environnementaux.

Voirie et espaces verts (VEV)

Travaux et entretien:

- Entretien du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Déblaiement des routes et trottoirs en cas de neige ou de verglas.
- Décorations de Noël.
- Réalisation de travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc de véhicules.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines:

- Entretien et gestion des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Entretien des terrains et domaines communaux.
- Entretien du cimetière.
- Jardins familiaux.

Environnement:

- Gestion et ramassage des ordures ménagères.
- Exploitation de la déchetterie communale.
- Entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.

SERVICE TECHNIQUE – SECTEUR TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies en 2008 par le service technique du service des travaux en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté (mandataire) les études d'avant-projets des travaux suivants:

- Etude de la route industrielle et giratoire Larges Pièces – RC76b.
- Etude du giratoire route Neuve, Vallaire, Colline – RC 81c.
- Etude du réaménagement du débouché chemin des Crêts – route de la Pierre.
- Etude de l'extension du système d'information du territoire (SIT) communal en collaboration avec le service des bâtiments.
- Etude du réaménagement du chemin des Crêts.
- Etude du réaménagement de la rue de Bassenges.
- Etude et création d'un giratoire Verney-Montaney – RC 81c.
- Etude d'amélioration de la déchetterie.
- Mise à jour du relevé de la lisière forestière cimetière et chemin des Crêts.

- Etude des possibilités de modification du règlement communal sur la gestion des déchets et taxes sur les déchets.
- Etude de l'opportunité d'un nouveau ramassage porte à porte des déchets compostables.
- Addendum du plan de classement des arbres.
- Modification des domaines publics entre communes et canton aux abords des routes nationales.
- Etude de l'extension de l'éclairage public du chemin des Crêts partie nord-est.

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté (mandataire) la réalisation des chantiers ou projets suivants:

- Création d'un terrain multisports au Pontet.
- Assainissement du trottoir côté est du chemin du Stand.
- Réfection du revêtement bitumineux au chemin de la Cocarde en collaboration avec le service des bâtiments.
- Agrandissement du cimetière en collaboration avec le service des bâtiments.
- Réfection du revêtement bitumineux d'un tronçon du chemin de la Motte, à l'entrée de Thévenaz-Leduc.
- Projets de mise en conformité de l'ensemble des places de jeux: Coquerellaz, Veilloud, Vieux-Pontet, route du Bois 2-4, Mont Souplia, Croset, skate parc route du Bois.
- Rénovation et remplacement des places de jeux de Veilloud, Coquerellaz et Mont Souplia.
- Réfection du revêtement bitumineux de la route de la Brulée.
- Réfection du revêtement bitumineux de la route de Crochy.
- Travaux de mise en place de bornes hydrantes au chemin des Crêts et du Parc.

Coordination interservices et autres projets

Dans le cadre des différentes activités de notre service, nous avons collaboré à:

- Coordination interservices de l'ensemble des projets de travaux de la commune avec: eauservice, service du gaz, SIE SA, section épuration.
- Coordination interne technique: service des bâtiments, épuration, urbanisme, police des constructions, police de l'Ouest.
- Suivi et validation des projets d'adaptation de l'entrée de Thévenaz-Leduc au chemin de la Motte.
- Participation ponctuelle à des séances et études dans le cadre du SDOL.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public

En 2008, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public, ainsi que l'entretien sur les zones suivantes:

- Remplacement de 11 luminaires au chemin du Parc par des luminaires économiques de type Alura.
- Remplacement de 11 luminaires au chemin des Perrettes par des luminaires économiques type Furyo 1 équipés d'ampoules Cosmopolis de 60 W avec variateur d'intensité durant la période de 23 h 30 à 5 h 30.
- Remplacement de 10 luminaires au chemin de la Chiésaz-Bugnon par des luminaires économiques type Furyo 1 équipés d'ampoules Cosmopolis de 60 W avec variateur d'intensité durant la période de 23 h 30 à 5 h 30.
- Remplacement de 10 luminaires au chemin du Croset par des luminaires économiques type Furyo 1 équipés d'ampoules Cosmopolis de 60 W avec variateur d'intensité durant la période de 23 h 30 à 5 h 30.
- Chemin de Chantemerle: pose de deux nouveaux luminaires.
- Rue de Bassenges: remplacement d'un luminaire et rehaussement du point lumineux.
- Rue du Villars: remplacement d'un luminaire.

- En raison de l'élargissement de la chaussée au chemin de l'Ormet: remplacement du fût d'un point lumineux.
- Chemin de Chantemerle: dépannage d'un câble basse tension.
- Chemin du Parc: remplacement des luminaires.
- Route du Bois: dépose et repose de deux candélabres et remplacement des câbles suite à l'abaissement de la chaussée sous le passage inférieur de l'autoroute N1.
- Réparation ou remplacement des ampoules des luminaires en panne.

Rénovation et remplacement de places de jeux

Afin de mettre l'ensemble de nos places de jeux en conformité avec les normes actuellement en vigueur, le service des travaux, domaines et environnement a sollicité le BPA (bureau de prévention des accidents) afin qu'il procède à une expertise détaillée de l'ensemble des places de jeux communales.

Sur la base de cette expertise, le service a établi 39 projets de mise en conformité consistant à remplacer les jeux défectueux, adapter ceux qui peuvent l'être et mettre en place des sols souples adaptés aux hauteurs de chute.

La poursuite de cette mise en conformité a abouti à 3 projets de rénovation et remplacement de trois places de jeux: à la Coquerellaz, au Veilloud et au Mont Souplia (préavis 8/2008).

Travaux réalisés de juin à août 2008:

- Démontage des jeux existants par la section VEV.
- Terrassement et évacuation de l'encaissement existant.
- Réalisation des fondations.
- Mise en place des sous-couches, planie et de béton maigre de base.
- Pose des montants des jeux.
- Mise en place des revêtements coulés.
- Montage des jeux et remblayage.
- Amélioration ou remplacement du mobilier urbain (bancs, poubelles) par la section VEV.

Le projet et la direction des travaux ont été assurés par le service.

Place de jeux de la Coquerellaz



Avant travaux



Après travaux

Place de jeux du Veilloud



Avant travaux



Après travaux

Place de jeux Mont Souplia



Avant travaux



Après travaux

Aménagement d'un terrain multisports au Pontet

Dans le but d'améliorer l'offre des activités pour les jeunes sur notre commune, la Municipalité a décidé d'aménager un terrain multisports au Pontet permettant de pratiquer le football, basketball, etc.

Afin de définir l'emplacement de ce terrain, un sondage a été réalisé par le service des affaires sociales, culturelles et des loisirs auprès des écoles et plus de 500 réponses nous sont parvenues. Le site du Pontet est ressorti comme le plus intéressant pour 70 % des jeunes.

Ce projet a fait l'objet du préavis 5/2008. L'association suisse de football (ASF) nous a accordé une aide de Fr. 20'000.-, en plus du subside du service des sports de l'Etat de Vaud estimé à Fr. 21'500.-, prélevé sur le fonds cantonal alimenté par les bénéfices de la Loterie romande.

Après mise à l'enquête publique et appels d'offres d'entreprises, les travaux ont démarré le 25 juin et ont été réceptionnés le 21 août 2008.

Le projet et la direction des travaux ont été assurés par le service.

Les travaux principaux réalisés sont:

- Décapage de terre végétale.
- Terrassement.
- Réfection de regards.
- Réalisation de l'encaissement.
- Bordures et pavages.
- Mise en place de l'enrobé bitumineux de type drainant.
- Bétonnage des fondations.
- Montage de la structure.
- Pose des revêtements gazon et sablage.



Abaissement de la chaussée du passage inférieur de la route du Bois sous l'auto-route N1

Cet important projet avait pour objectif l'agrandissement du gabarit sous le pont de la N1 à la route du Bois, afin de permettre le passage des nouveaux véhicules à gaz des TL (préavis 4/2008).

Le pilotage du projet et la direction générale des travaux ont été assurés par le service.

Les travaux suivants ont été réalisés en juin et juillet 2008, sur route fermée:

- Rabotage des enrobés existants.
- Terrassement de l'encaissement existant.
- Déplacement des services existants (SIE SA, services industriels Lausanne).
- Réfection de conduites, de traversées, de regards.
- Déplacement de deux luminaires et nouvelle alimentation.
- Remplacement des luminaires dans les ouvrages.
- Pose de tubes pour tirages HT SIE SA.
- Réalisation de l'encaissement.
- Drainage des pieds de talus et des regards.
- Mise en place des couches d'enrobé bitumineux, route et trottoir.
- Marquage provisoire.

Le tapis définitif sera posé en été 2009 après consolidation de l'ensemble de l'infrastructure routière.



Agrandissement du cimetière

Suite à la validation du préavis 23/2006 par le Conseil communal, le service des travaux, domaines et environnement a procédé à une adaptation du projet afin de pouvoir réaliser la mise à l'enquête publique.

Ce projet a été réalisé conjointement avec le service des bâtiments et la section épuration. Concernant l'agrandissement du cimetière, le service a été en charge du pilotage du projet et de la direction générale des travaux.

Les travaux réalisés de mai à septembre 2008 sont:

- Terrassement.
- Coffrage, ferrailage et bétonnage des murs d'enceintes et de la zone benne à végétaux.
- Rabotage des enrobés.
- Pose des bordures, pavés.
- Sciages et démontage des murs existants pour liaison avec l'existant.
- Coffrage, ferrailage et bétonnage des escaliers.
- Fabrication et pose des portails.
- Drainage.
- Mise en place de l'encaissement.
- Mise en place des couches d'enrobés bitumineux.
- Crépis du mur.
- Modification de l'éclairage public.
- Mise en place des conduites d'eau et fontaines.
- Semis du gazon.

La pose du tapis définitif, ainsi que la végétalisation seront réalisées en 2009.



Réfection et entretien des routes

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine, d'une trentaine de km de routes pour environ 200'000 m² de revêtement bitumineux, représente une valeur moyenne de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de l'entretien. Dans le cadre des travaux prévus en 2008, les tronçons suivants ont été réfectionnés:

- Réfection de la route de Crochy: rabotage, remplacements de grilles et regards, purge et renforcements ponctuels, pose d'un nouveau tapis type AC 11S.
- Réfection de la route de la Brûlée: purge et renforcements ponctuels, remplacements de grilles et regards, pose d'un nouveau tapis type AC 11S.
- Réfection du solde du chemin de la Motte (tronçon Château jusqu'à Thévenaz-Leduc SA): purge et renforcements

ponctuels, remplacements de grilles et regards, pose d'un nouveau tapis type AC 11S.

- Réfection du chemin de la Cocarde en coordination avec les travaux de la section épuration: purge et renforcements ponctuels, pose d'un nouveau tapis type AC 11S.
- Pontage des fissures: carrefour chemin de la Dent d'Oche – chemin des Clos, chemin des Esserts zone nord, avenue du Tir-Fédéral zone collège d'Epenex, chemin du Dévent zone sud.
- En raison des racines des arbres, le trottoir est du chemin du Stand était devenu impraticable. Nous avons assaini ce trottoir en rabotant les enrobés, traitement des racines, encaissements et pose des enrobés.
- Chemin des Champs-Courbes: remise en état locale d'un trottoir déformé par la présence de racines.



Réfection du revêtement de la route de Crochy

Divers autres travaux d'entretien réalisés par des entreprises

- Evacuation et transport de divers déchets de la déchetterie.
- Entretien au VertiDrain des terrains de football A et B du Croset.
- Eclaircie au château de la Motte.
- Abattage d'arbres dangereux, conformément aux plans du garde forestier.
- Chemin de la Motte: élagage avec des disques circulaires.
- Fourniture et échange d'une ampoule sur projecteurs des terrains de sport du Croset.
- Jardin familiaux d'Epenex: diverses réparations de conduites endommagées.

◆◆◆◆

Forêts

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 hectares. La possibilité annuelle de coupe est de 220 m³ tige afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. A noter que l'ensemble de notre propriété forestière est certifiée "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "Q+" (Swiss Quality, no 735).

Subventions aux propriétaires forestiers

Les indemnités pour les dégâts en forêts hors des zones de forêts protectrices ont été supprimées par le Conseil d'Etat. Quant aux subventions pour les soins culturels, elles ont été suspendues jusqu'à l'élaboration d'un nouveau projet, conformément aux directives de la RPT et aux normes de l'office fédéral de l'environnement.

Subventions, projet de "Sylviculture type B"

Aucun travail n'a été entrepris en 2008 et la comptabilité du projet a été bouclée le 3 septembre 2008. Ces subventions seront remplacées par un nouveau projet, conformément aux directives de la RPT et aux normes de l'office fédéral de l'environnement.

Subvention, "Plan de protection de la Venoge"

Les travaux effectués sur les berges de la Venoge sont pris en charge par le projet "PAC VENOGÉ". La bourse de Bussigny-près-Lausanne gère la comptabilité pour les opérations effectuées sur les 5 territoires (Bussigny-près-Lausanne – Ecublens – St-Sulpice – Vufflens-la-Ville – Penthaz). L'organisation des travaux et la vente du bois sont assumées par le garde forestier du Triège.

Organisation du Triège forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triège forestier intercommunal de la Venoge.

Membres: 15 communes et l'Etat de Vaud (représenté par M. Yves Kazemi, inspecteur du 18^e arrondissement).

Président: M. Jean-Claude Glardon, Conseiller municipal de Bussigny.

Garde forestier: M. Laurent Robert.

Secrétariat: Mme Eliane Paley.

L'assemblée ordinaire du Triage intercommunal pour les comptes et la gestion a eu lieu le 12 mars 2008 à Bussigny. A cet égard, depuis 2008, la participation financière de l'Etat a été diminuée et se base sur un forfait qui figure sur la nouvelle convention liant le Triage et le service des forêts, de la faune et de la nature.

La deuxième assemblée ordinaire du Triage intercommunal consacrée à l'étude du budget a eu lieu le 3 septembre 2008 à Prilly. Cette séance était précédée par la traditionnelle visite en forêt organisée par M. Robert.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Conseiller municipal et M. Marcos Morano, chef de service.

L'inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débarquement ont été exécutés par une entreprise forestière. Tous les autres travaux ont été exécutés par le service des travaux, domaines et environnement, sous la responsabilité de M. David Worrod, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières (au total 160 plants)

Durant cet exercice, nous avons procédé à la plantation en aval du cimetière et à l'est de la route du Bois: 90 noisetiers, 10 érables, 60 feuillus buissonnants. De plus, les secteurs en bordure de Venoge, au lieu-dit En Reculan, ont été compensés par des boutures de saules.

Fauchage (4'100 m²)

Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, nous devons procéder, deux fois par année, au fauchage entre les plants.

Sylviculture (2'800 m²)

Ce chapitre traite des travaux d'éclaircie exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie de 2 m à 18 m selon l'âge des peuplements. Durant cet exercice, nous avons éclairci les surfaces en bordures des routes du Dévent et de la Pierre.

Sylviculture du projet PAC VENOGÉ (0 m²)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Exploitations forestières normales (185 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- en aval du chemin des Crêts, sous forme de coupe d'éclaircie pour assurer la sécurité des usagers de la route: hêtres et chênes.
- en aval du cimetière, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité des usagers de la route, ainsi que l'extension du cimetière: chênes et robiniens.

Exploitations forestières forcées (chablis) (116 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une inspection officielle sur l'ensemble des propriétés forestières communales.

Exploitation forestière du projet PAC Venoge (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Exploitation forestière du projet Sylviculture B (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 5 avril et 71 stères ont été mis en vente.

Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre implique l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le service des travaux, domaines et environnement, sauf l'émondage qui a été réalisé par une entreprise forestière.



Ventes de bois

Durant l'année, l'exploitation des forêts communales, par le service des travaux, a procuré le rendement suivant:

- Bois de feu: Fr. 6'015.- pour 71 stères (2007: Fr. 7'834.- pour 79 stères)
- Bois d'industrie et de service: Fr. 5'494.85 (Fr. 6'883.- en 2007).

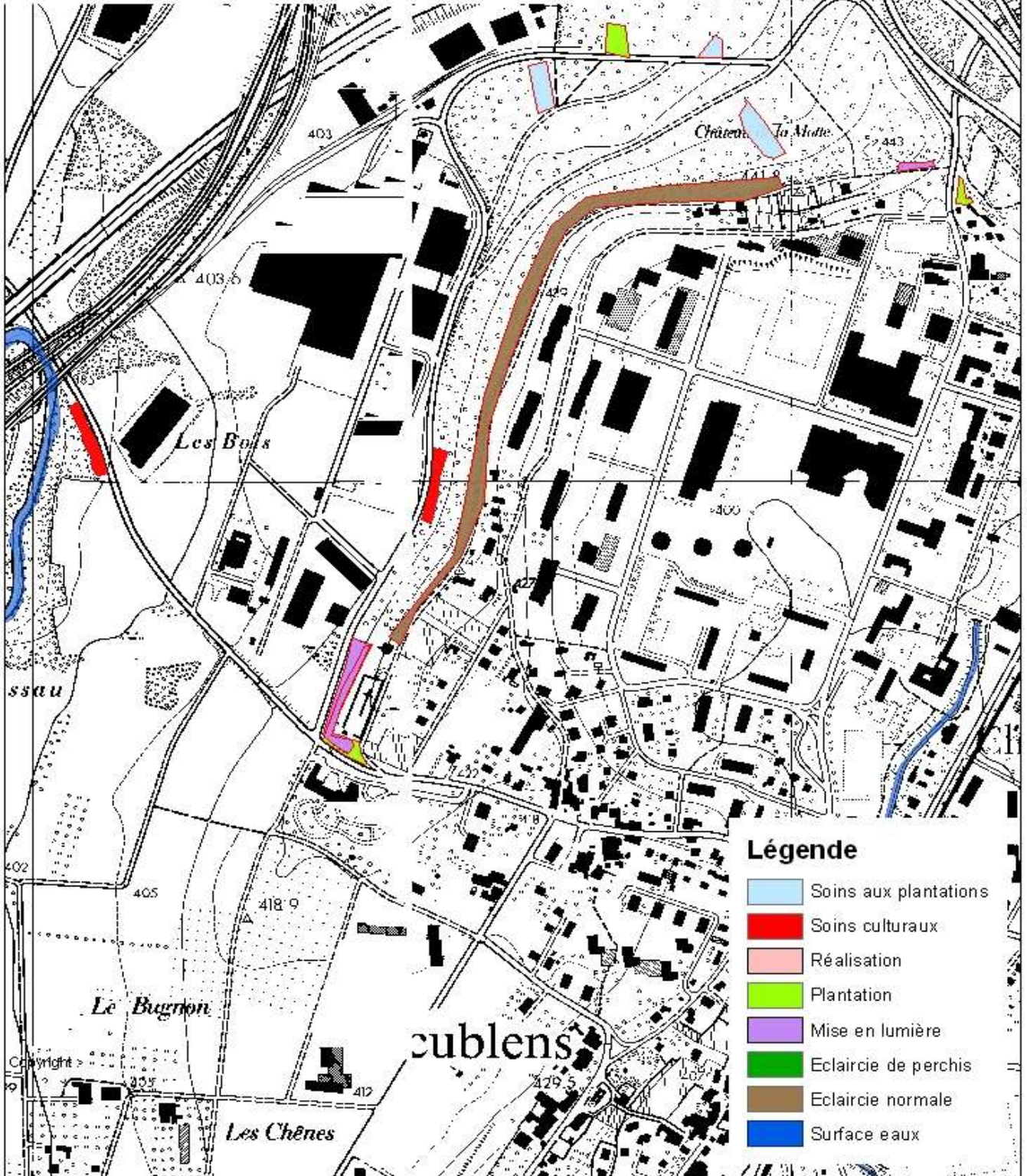
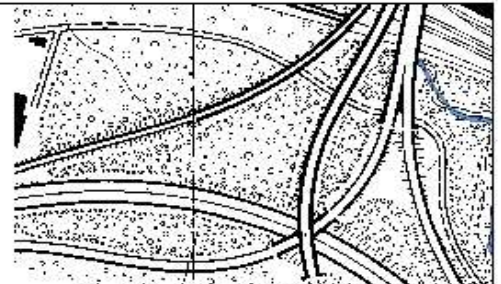
*Laurent Robert
Garde forestier*



Service des forêts, de la faune
et de la nature
Service forestier intercommunal
de la Venoge

Rapport de gestion 2008

Echelle : 1:7'000



532000

533000



Travaux d'entretien secteur voirie et espaces verts (VEV)

Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la section VEV ont réalisé les travaux suivants:

- Démontage des jeux existants: Coque-rellaz, Veilloud, Mont Souplia.
- Re-végétalisation du talus route du Bois en face du Mont Souplia.
- Contrôle du feu bactérien selon les directives du canton.
- Forêt d'Ecublens, places de parcs: arrachage de souches, chargement et remise en état de la place.
- Pose des panneaux relatifs aux chiens.
- Parcelle 115: création d'un cheminement pédestre en copeaux, pose de bancs et de poubelles.
- Parc du Vieux Pontet: plantation d'arbustes et installation d'un cabanon.
- Parc du Vieux Pontet: pose de revêtement de sol, pour la mise aux normes de sécurité de la place de jeux.
- Place de jeux du Croset: assainissement de la place de jeux avec pose de revêtement souple de chute et pose d'une nouvelle balançoire.



- Rue de Bassenges: chantier de plantation d'arbres.
- Collège du Croset: pose d'une barrière.
- Av. du Tir-Fédéral: pose d'une barrière.
- Parc du Veilloud: remplacement de la barrière existante.
- Terrain en dur: remise en état de la surface.
- Chemin des Chênes: fouille pour drainage et mise en état du chemin.

- Rue de Renges: réfection de grilles et revêtement pour écoulement des eaux claires.
- Tennis Club d'Ecublens: mise en service des courts et création d'une chambre pour la répartition des arrosages.
- Mon Repos: réparation du grillage de la barrière.
- Chemin de Chantemerle: travaux de génie civil pour la pose de deux luminaires d'éclairage public.
- Rue du Villars: réparation de bordures, à la suite d'un affaissement de la chaussée.
- Mon Repos: construction des socles pour les nouveaux éclairages du sentier pédestre.
- Chalet les Alouettes à Morgins: entretien des espaces verts.
- Chemin de l'Ormet: élargissement de la chaussée, déplacement de luminaires, pose de bordures et pavés.
- Divers: pose de bancs et poubelles dans les parcs, domaines publics, terrain multisports, places de jeux et les arrêts de bus.



- Chemin des Trois Ponts: réparation des trous dans la chaussée.
- Garderie Domino: place pour l'implantation d'un cabanon en bois.

- Chemin de la Colline: remplacement de 4 couvercles de regard d'eaux usées.
- Route de Vallaire: création d'un cheminement pour piétons.

Quelques chiffres concernant les travaux d'entretien réalisés:

- 6'000 heures pour la levée des déchets.
- 900 heures pour l'exploitation de la déchetterie communale et 700 heures pour son entretien.
- 600 heures pour les travaux forestiers.
- 1'400 heures de balayage de routes et trottoirs.
- 3'000 heures de fauchage, tonte.
- 1'300 heures de travaux de maçonnerie et génie civil.
- 1'100 heures d'entretien des parcs et places de jeux.



Ramassage et gestion des déchets

Levée des déchets

L'ensemble de la levée des déchets ménagers est réalisée par les collaborateurs de la section voirie et espaces verts. Ce poste représente une charge de travail importante et en constante augmentation en liaison avec l'évolution du nombre d'habitants.

L'année 2008 a été l'année de consolidation de notre rôle de "pionnier" dans l'utilisation d'un camion à benne ACTS (depuis octobre 2007) permettant de déposer nos déchets compactés directement à la gare de Renens pour un transport par train jusqu'à l'usine de Tridel.

La tournée de levée des déchets des camions a fait l'objet d'une optimisation entre les zones nord et sud avec ainsi une réduction des trajets et du temps consacré.

En 2008, une légère diminution des déchets traités a été constatée: 4'371 tonnes (2007: 4'489 t) de déchets ménagers ont été collectés ou déposés à la déchetterie communale, représentant 408 kg/habitant

(428 en 2007). Les déchets principaux sont les suivants:

- Ordures ménagères: 215 kg/habitant.
- Verre: 31 kg/habitant.
- Papier: 53 kg/habitant.

Le ratio entre incinéré/valorisé se monte à 47 % (49 % en 2007).

Prévention et sensibilisation

L'année 2008 a été l'occasion d'une campagne de sensibilisation avec la pose d'affiches sur deux thèmes:

- Faire connaître la déchetterie communale.
- Les déjections canines.

Le calendrier des déchets a fait l'objet d'une conception par un groupe de travail composé de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour l'ensemble des communes concernées et les thèmes d'information abordés du dépliant sont coordonnés chaque année.

De plus, nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas du graphiste, de même que pour l'impression des dépliants "recyclo".

Déchetterie communale

Notre déchetterie est toujours plus fréquentée, 14'450 entrées de véhicules, soit environ 20 % de plus qu'en 2007. 23 % des déchets traités transitent par la déchetterie.

Les différents déchets traités ou revalorisés sont:

- Ordures ménagères (porte à porte) ⇒ incinération Tridel.
- Papier (porte à porte): revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc SA (TLS).
- Verre (porte à porte): revalorisation ⇒ Valorsa.
- Pet: revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium: revalorisation ⇒ Igora.
- Végétaux: revalorisation ⇒ Valorsa.
- Huiles usagées: récupération ⇒ ERM.
- Textiles usagés: récupération ⇒ Textura.
- Déchets spéciaux des ménages: récupération ⇒ Valorsa.

- Encombrants: incinération ⇒ Tridel.
- Fer blanc: revalorisation ⇒ TLS.
- Bois: revalorisation ⇒ Germanier et Re-tripa.
- Capsules Nespresso: récupération ⇒ TLS.
- Déchets pierreux: carrière d'Arvel.
- Pneus: récupération ⇒ TLS.
- Electroménager: récupération ⇒ TLS.
- Styropor: revalorisation ⇒ Luxit.

Déchets verts et compostables

Les sacs de déchets ménagers, actuellement incinérés à l'usine Tridel à Lausanne, contiennent encore trop de déchets qui devraient être acheminés vers d'autres filières de valorisation via les commerces ou notre déchetterie (boîtes de conserve, papiers, PET, verre, piles, déchets compostables, métaux, divers).

Les déchets compostables constituent une masse importante au sein des déchets ménagers, soit environ 1/3 du poids d'un sac poubelle. Ceci représente quelque 600 tonnes annuelles pour notre commune soit près de 60 kg/habitant.

Dans un souci d'améliorer la gestion des déchets, nous avons étudié la possibilité de récolter les déchets compostables au porte à porte avec une revalorisation énergétique de la matière verte sous forme de biogaz, entrant ainsi dans un concept environnemental intéressant.

Dans notre cas, le gaz produit par l'apport de nos ménages (env. 360 MWh, soit 35'000 litres d'équivalent-essence) pourra être introduit dans le réseau Cosvegaz. Le produit solide résultant est transformé en compost de haute qualité.

De plus, le bilan écologique de ce nouveau service, en prenant en compte les carburants consommés individuellement pour se rendre à la déchetterie, permet un gain net de production d'environ 60 litres par tonne. Au niveau financier, la prise en charge des déchets représente une moins-value de Fr. 110.-/tonne.

Ce nouveau service de ramassage au porte à porte, inscrit au budget 2009, a été validé par le Conseil communal en dé-

cembre 2008 et par conséquent débutera en avril 2009.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (VALORSA SA – Penthaz)

Durant l'année 2008, les activités ont été les suivantes:

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel.
- Campagne de sensibilisation auprès de la population sur les déchets encombrants.
- Séance d'information aux communes concernant la taxe sur les déchets.
- Formation des responsables de déchetteries sur le tri des déchets.
- Mise sur pied d'une récolte centralisée des déchets spéciaux.

Afin de donner une vision complète de l'ensemble des étapes de la récolte des déchets jusqu'à leur élimination, les collaborateurs de notre service ont pu faire, en 2008, une visite de l'usine d'incinération de Tridel.

*Marcos Morano,
Chef du service des travaux,
domaines et environnement*

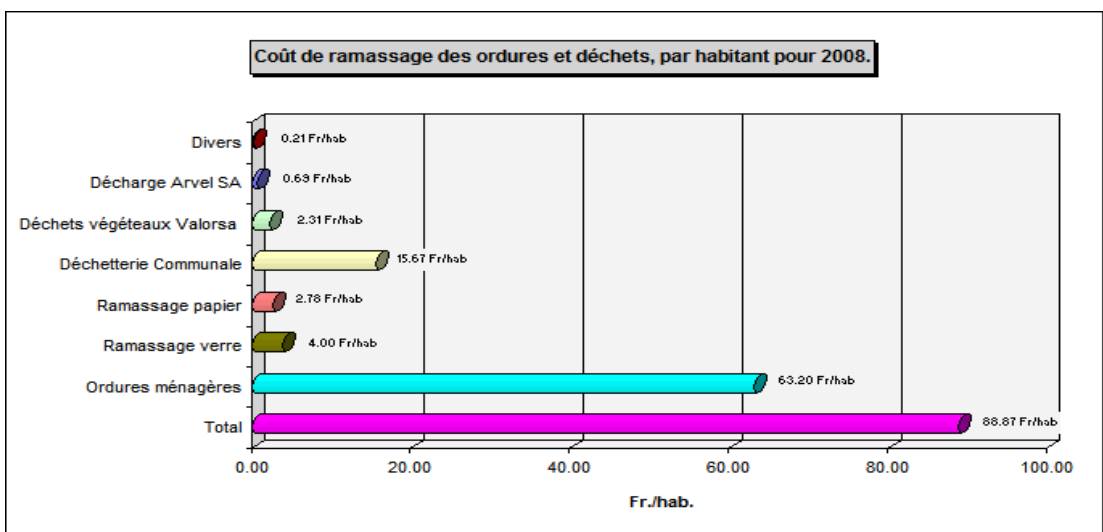
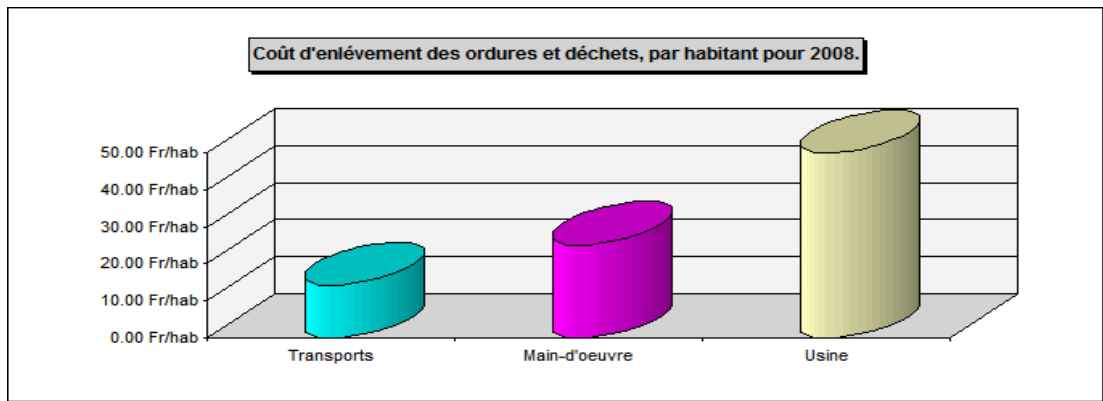
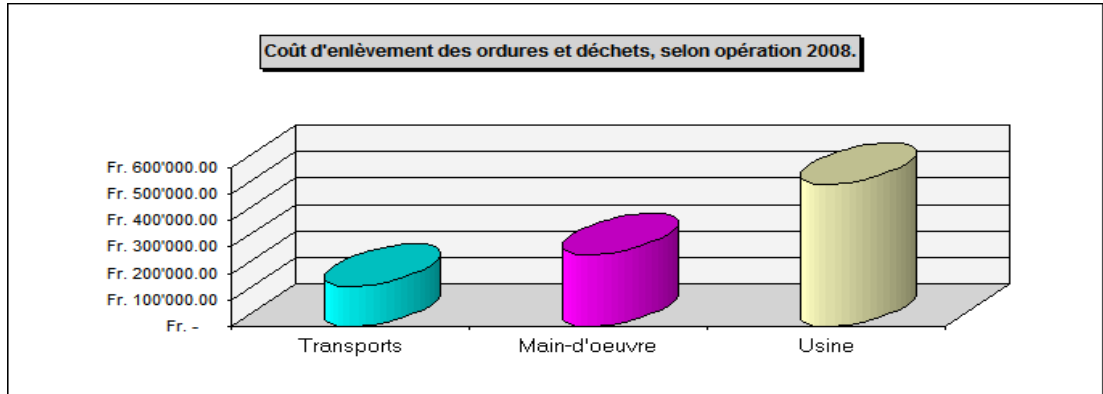
Coût d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2008

Type	Total			Transports			Main-d'œuvre			Usine		
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %
Total	88.87	Fr. 953'112.33	100.00	14.00	Fr. 150'182.90	100.00	25.07	Fr. 268'844.28	100.00	49.80	Fr. 534'085.15	100.00
Ordures ménagères	63.20	Fr. 677'836.09	71.12	5.56	Fr. 59'675.99	39.74	13.84	Fr. 148'382.78	55.19	43.80	Fr. 469'777.32	87.96
Ramassage verre	4.00	Fr. 42'947.00	4.51	1.02	Fr. 10'905.20	7.26	2.56	Fr. 27'412.00	10.20	0.43	Fr. 4'629.80	0.87
Ramassage papier	2.78	Fr. 29'865.60	3.13	1.70	Fr. 18'272.75	12.17	4.11	Fr. 44'055.00	16.39	-3.03	Fr. -32'462.15	-6.08
Déchetterie communale	15.67	Fr. 168'047.30	17.63	4.53	Fr. 48'613.21	32.37	3.69	Fr. 39'582.75	14.72	7.45	Fr. 79'851.34	14.95
Déchets végétaux Valorsa	2.31	Fr. 24'789.34	2.60	0.64	Fr. 6'844.94	4.56	0.75	Fr. 8'010.00	2.98	0.93	Fr. 9'934.40	1.86
Décharge Arvel SA	0.69	Fr. 7'396.43	0.78	0.44	Fr. 4'762.74	3.17	0.07	Fr. 778.75	0.29	0.17	Fr. 1'854.94	0.35
Divers	0.21	Fr. 2'230.57	0.23	0.10	Fr. 1'108.07	0.74	0.06	Fr. 623.00	0.23	0.05	Fr. 499.50	0.09

Remarques:

Prix de revient de la main-d'œuvre en 2008: Fr 44.50/heure

En divers on considère: les déchets carnés, le fer blanc, le fer léger et l'aluminium.



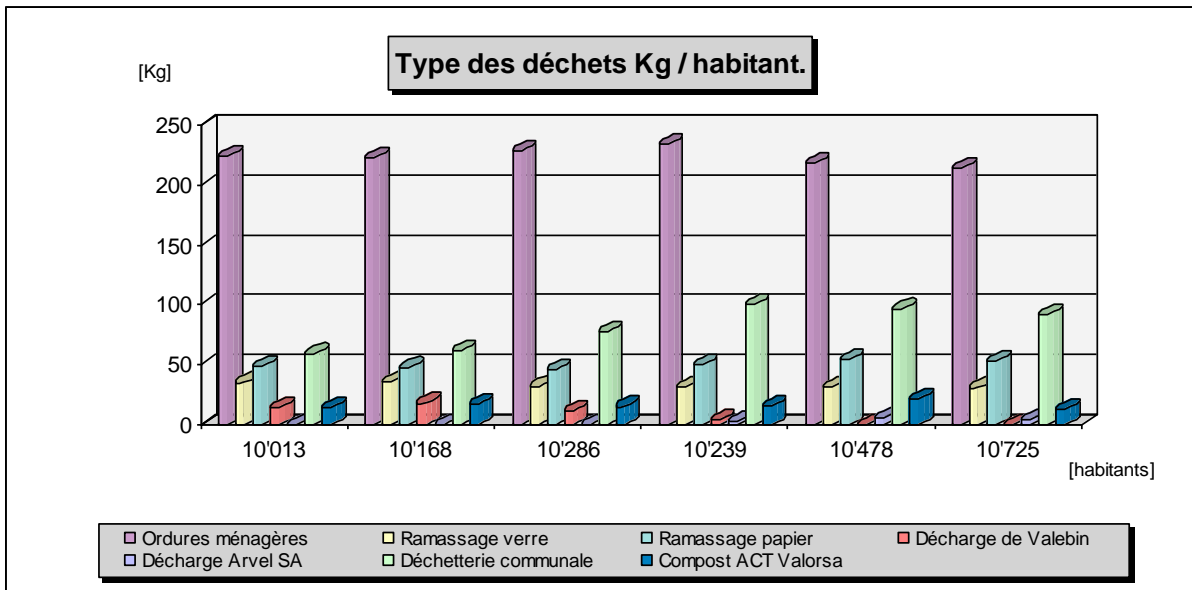
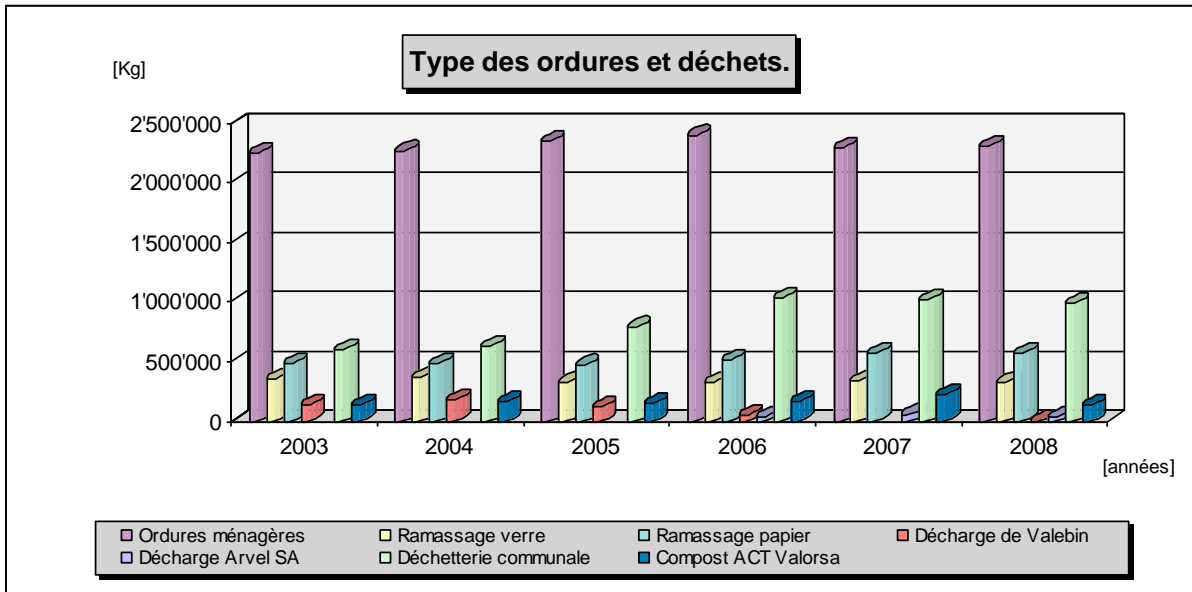
**Comparaison relative à l'enlèvement des ordures et déchets,
par année et par habitant, selon type de déchets 2003 – 2008**

Type de déchets Total kg	2003 3'962'322	2004 4'096'240	2005 4'222'794	2006 4'514'437	2007 4'489'368	2008 4'370'859
Ordures ménagères	2'251'130	2'269'450	2'348'069	2'398'860	2'292'290	2'302'830
Ramassage verre	352'120	362'800	331'180	324'630	333'730	330'700
Ramassage papier	484'280	487'410	475'770	513'020	571'755	568'220
Décharge de Valebin	137'150	182'650	119'600	46'800		
Décharge Arvel SA				33'430	56'870	39'140
Déchetterie communale	595'372	624'910	793'955	1'032'087	1'014'593	988'049
Compost ACT Valorsa	142'270	169'020	154'220	165'610	220'130	141'920

Type de déchets Total kg/hab.	2003 396	2004 403	2005 411	2006 441	2007 428	2008 408
Ordures ménagères	225	223	228	234	219	215
Ramassage verre	35	36	32	32	32	31
Ramassage papier	48	48	46	50	55	53
Décharge de Valebin	14	18	12	5		
Décharge Arvel SA				3	5	4
Déchetterie communale	59	61	77	101	97	92
Compost ACT Valorsa	14	17	15	16	21	13

Type de déchets Total %	2003 100.00 %	2004 100.00 %	2005 100.00 %	2006 100.00%	2007 100.00%	2008 100.00%
Ordures ménagères	56.81%	55.40 %	55.60 %	53.14 %	51.06 %	52.69 %
Ramassage verre	8.89 %	8.86 %	7.84 %	7.19 %	7.43 %	7.57 %
Ramassage papier	12.22 %	11.90 %	11.27 %	11.36 %	12.74 %	13.00 %
Décharge de Valebin	3.46 %	4.46 %	2.83 %	1.04 %		
Décharge Arvel SA				0.74 %	1.27 %	0.90 %
Déchetterie communale	15.03 %	15.26 %	18.80 %	22.86 %	22.60 %	22.61%
Compost ACT Valorsa	3.59 %	4.13 %	3.65 %	3.67 %	4.90 %	3.25 %

Commune d'Ecublens	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'habitants	10'013	10'168	10'286	10'239	10'478	10'725



◆ ◆ ◆ ◆